



Le point sur ce qui se passe dans votre village



La Coupe du monde de VTT a dynamisé la fin de l'été sur Morillon

Pour un coup d'essai en terres morillonaises, ce fut un coup de maître. Les samedi 23 et dimanche 24 août, la station village et le plateau des Esserts ont servi d'écrin idéal pour la tenue de l'ultime étape des épreuves d'enduro de la Coupe du monde de VTT. Quelque 450 coureurs, professionnels et amateurs, se sont élancés sur les parcours aménagés sur le versant Giffre du Grand Massif, devant les nombreux spectateurs épatés par leur sens de l'équilibre et leur audace sur des itinéraires ne laissant guère la place à l'improvisation. Au dire des principaux intéressés, les différents parcours tracés entre Morillon, Samoëns et Rivière-Enverse ont constitué des épreuves exigeantes, tant du point de vue technique que physique, mais aussi palpitantes. Enchaînant 80 kilomètres de pistes au total, ces pilotes expérimentés ont découvert le potentiel et les atouts de Morillon et du Grand Massif pour leur discipline sportive de prédilection. Et pendant que les champions se mettaient en selle, une joyeuse effervescence régnait sur le parking de la télécabine transformé en un vaste terrain de jeu et de détente. Ateliers de découverte, animations ludiques, stands des équipes de vététistes, buvettes et cuisines roulantes permettaient de patienter agréablement avant de pouvoir assister à la proclamation des classements et aux cérémonies de remise des médailles. Cet événement, subventionné à hauteur de 80 % du par le Département, a constitué un formidable outil de promotion du potentiel de diversification touristique du territoire et a permis de faire rayonner Morillon, la vallée du Giffre et le Grand Massif sur la scène internationale. Cette première expérience sera mise à profit par la commune et à ses partenaires pour performer dans le cadre de l'organisation de l'édition 2026, récemment confirmée pour les 15 et 16 août. Il sera ensuite temps de passer le grand braquet pour se projeter l'année suivante dans les championnats du monde de cyclisme qui se dérouleront en juin 2027 en Haute-Savoie. Fort de son expérience sur deux coupes du monde consécutives, Morillon accueillera les épreuves d'enduro et d'e-enduro de cet événement qui s'annonce mémorable.



La commune est fière de ses sportifs

Depuis plusieurs années, la commune de Morillon soutient ses sportifs de haut niveau dans le cadre d'une opération de sponsoring. En 2025, deux sportifs ont bénéficié de cette opération : Maëly VERNET-BOUQUET et Aloïs POTTIER, pratiquant respectivement le télémark et la para-escalade. Au terme de cette belle saison, Maëly VERNET-BOUQUET a notamment obtenu, au niveau national, une 1^{ère} place au classement général et une 3^{ème} place en coupe de France et une 3^{ème} place en course internationale. De son côté, Aloïs POTTIER présente également un très beau palmarès avec deux 1^{ères} places en coupe du monde et a remporté le championnat du monde. Fier des sportifs locaux, le Conseil municipal a également conclu un contrat de partenariat avec Argeline TAN-BOUQUET, championne de télémark, et approuvera prochainement les contrats de sponsoring pour l'année 2026.



Le projet de nouvelle mairie prend forme

Le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère "Le Crêt" en nouvelle mairie poursuit son chemin. Après plusieurs mois d'études, deux étapes importantes ont été franchies : le dépôt du permis de construire le 18 août et la remise de la phase PRO des études le 17 octobre 2025, qui marque la fin de la phase de conception et début de la préparation de la consultation des entreprises. Situé au cœur du village, le bâtiment du Crêt est un lieu chargé d'histoire. Il fut, à la Révolution française, la première mairie de Morillon. En le réhabilitant, la commune fait le choix de préserver son patrimoine tout en lui donnant une nouvelle utilité publique. L'accessibilité au service public est un enjeu primordial du projet. Ainsi, la future mairie offrira un accueil de plain-pied et un ascenseur, afin d'offrir des conditions de réception du public et de travail plus adaptées. Une salle consulaire, située au dernier étage sera dédiée à la tenue des réunions, des mariages et servira également de bureau de vote tout en permettant de mettre en valeur la charpente séculaire de l'édifice. Le programme de travaux inclut également une rénovation énergétique complète afin de réduire durablement les consommations d'énergie par rapport au bâtiment actuel. Afin de financer ce projet estimé à 2,2 millions d'euros HT, les élus ont sollicité des subventions auprès des partenaires financiers, dont l'État (Dotation d'équipements des territoires ruraux, Fonds vert et Fonds chène), de la Région (Contrat Région) et du Département (Plan ruralité). Les travaux sont envisagés à partir du 2ème semestre 2026 pour une livraison estimée fin 2027. La réalisation de cette opération permettra de libérer les locaux actuels de la mairie en vue d'engager la restructuration et l'extension de l'école communale.



Les projets engagés sur la station des Esserts prennent forme. Alors que les travaux de réhabilitation des espaces publics (photos ci-dessus) se poursuivent, la tour, mobilier phare de l'aire de jeux, a été montée (photo ci-dessous). Les entreprises redoublent d'efforts pour permettre aux résidents et touristes de profiter de ces équipements pour la saison hivernale qui approche.

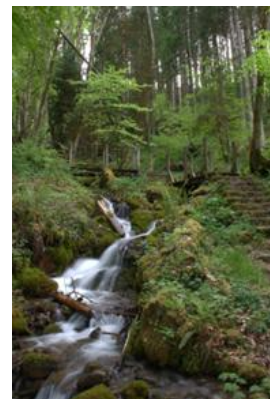


Sécurisation de la circulation à l'entrée/sortie du village : une nouvelle consultation publique sur les équipements adaptés

L'expérimentation menée pour la 2^{ème} année consécutive par la commune, en partenariat avec le service de la voirie départementale, sur les routes de Samoëns (RD 4 côté est) et du Verney (RD 254a) a permis d'affiner les dispositifs de gestion de la circulation automobile, et de fait, la sécurisation de l'ensemble des usagers (automobilistes, cyclistes, piétons, etc.). Un système de doubles écluses et de quilles jaunes réfléchissantes a été mis en place afin de contraindre les dépassements et réduire la vitesse. Sur deux périodes (mars et septembre), des capteurs ont permis au Conseil départemental d'enregistrer heure par heure la vitesse, le nombre et la répartition des véhicules. Ces observations ont démontré que les excès de vitesse ont diminué d'environ 55 % sur le secteur grâce à ces équipements. Cet effet "porte d'entrée" semble donc porter ses fruits en incitant les conducteurs à lever le pied, même s'il est constaté une légère réaccélération entre l'écluse et le carrefour. Dans la droite ligne de celle menée l'année dernière concernant les aménagements installés en 2024, la mairie sollicite une nouvelle fois l'avis des Morillonnais, des riverains et des usagers de la route sur ces équipements revus via la mise en ligne d'un questionnaire consultable et amendable jusqu'au 18 décembre 2025.

Le palmarès du concours photo révélé au pied du pressoir de la fête du Pitin

Le samedi 11 octobre, tandis qu'à deux pas de la mairie le gouleyant jus de pomme coulait à flots au pied du pressoir, le jury de la première édition du concours photo "Mon Morillon" en a profité pour dévoiler le classement des meilleurs clichés. Le maire Simon Beerens-Bettex et plusieurs conseillers municipaux ont félicité les 3 lauréats de ces iconographies numériques que les vacanciers et les habitants de la vallée ont pu admirer tout au long de la saison estivale sur la rive gauche du Giffre (à hauteur du centre de vacances CCAS). Rappelons que cette proposition artistique visait à mettre en valeur le village en sollicitant la créativité et le talent des quelques 22 photographes amateurs qui ont participé au concours. Une vision du village tour à tour poétique, insolite, humoristique ou réaliste que les participants ont su rendre de belle manière à l'aune de leur sensibilité et de leur perception des lieux qu'ils habitent ou qu'ils visitent. Vous pouvez encore venir découvrir les 10 photos soumises au vote du public au pied de la mairie.



Alors que les gagnants du concours photos se sont vus remettre leur prix par les élus, les bénévoles s'activaient pour fournir aux visiteurs le précieux nectar.



Un comité des fêtes créé pour fédérer les initiatives des associations locales

Le Comité des fêtes de Morillon a récemment vu le jour. Déposés en sous-préfecture le 21 octobre dernier, les statuts du Comité des fêtes de Morillon précisent : « Cette association a pour objet d'organiser, de coordonner, de soutenir ou de promouvoir les fêtes, et les manifestations culturelles, sportives, sociales ou populaires sur le territoire de la commune ». Regroupant plusieurs associations, et notamment celles à l'initiative de sa constitution à savoir Stékip, Jumoriec et Les Injectés, et soutenue par la commune, cette nouvelle structure permettra aux associations membres de gérer ensemble des événements locaux, comme ce fut le cas cet été pour la buvette de la Coupe du monde de VTT. Au nom des trois associations, Denis Barreau, Xavier Chassang et Laurent Tronchet indiquent « La constitution du Comité des fêtes, soutenue par la commune, participera à la dynamisation de la vie associative et de la vie locale. Dans un premier temps, le Comité des fêtes reprendra l'organisation du Pitin et du carnaval, tout en envisageant la mise en place de nouveaux événements festifs en étroite concertation avec l'association FestiGiffre et l'Office de tourisme intercommunal ». La réunion constitutive qui s'est tenue le 27 septembre 2025 a permis de définir l'organisation interne de la structure et d'élire les membres de son conseil d'administration et de son bureau, à savoir deux coprésidents, une secrétaire et un trésorier. Des représentants élus du Conseil municipal siègeront également.

Balade lacustre transfrontalière pour les aînés du village

Chaque automne, la mairie propose à ses habitants les plus âgés alternativement un repas festif et une journée amicale de découverte culturelle. Pour cette édition 2025, programmée le 6 septembre dernier, 63 aînés Morillonnais ont participé à l'excursion franco-suisse en compagnie de plusieurs élus du conseil municipal. Un bus a emmené le groupe à Évian où une navette lacustre l'attendait pour filer sur Lausanne. La croisière s'est poursuivie à destination de Vevey avec à la clé un repas dégusté à bord. Les participants ont ensuite eu la chance de visiter le manoir de Ban (Corsier-sur-Vevey) où vécut Charlie Chaplin (1889-1977) pendant le dernier quart de siècle de son existence. Transformé en musée depuis 2016, le lieu permet au public de découvrir la carrière exceptionnelle et l'œuvre cinématographique remarquable de l'acteur, réalisateur et producteur britannique qui tourna dans plus de 80 films. De quoi conserver en mémoire les mimiques inoubliables de ce vagabond de Charlot, d'en rester muet d'admiration et de poursuivre ce rêve en noir et blanc.



Vers une gestion plus durable de nos alpages

La commune de Morillon a engagé depuis plusieurs années une réflexion d'ensemble sur la gestion de ses alpages communaux. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux concilier les enjeux agricoles, environnementaux et touristiques qui cohabitent sur ces espaces d'altitude. Cette réflexion s'est poursuivie avec la réalisation début 2025, d'un atelier mené par trois étudiantes du Master « Géographie et Aménagement en Montagne » de l'Université Savoie Mont Blanc. Leur étude a permis de dresser un état des lieux de ces espaces fragiles dans la perspective d'une meilleure adaptation de leur gestion aux enjeux actuels. En parallèle de ce travail, la commune a entrepris de mettre à jour les conventions d'alpage, afin d'adapter le cadre juridique aux attentes d'aujourd'hui : partage des usages, entretien des chemins, gestion de l'eau et des bâtiments, préservation des milieux naturels... Parmi les quatre exploitants concernés, trois ont d'ores et déjà signé leur nouvelle convention établie sur la base du modèle départemental proposé par les services de l'Etat. Cette étape marque une avancée importante dans la formalisation d'une relation claire et équilibrée entre la collectivité et les agriculteurs. Toutefois, la situation des alpages de la Vieille et de la Lanche reste à finaliser suite à l'arrivée à son terme, le 30 octobre dernier, de la convention de pâturage les concernant. L'exploitant actuel a récemment attaqué en justice la décision de non-renouvellement. En parallèle, la commune poursuit les actions engagées en vue de la dynamisation de ces deux alpages, jusqu'ici réunis au sein d'une même unité pastorale. D'une part, en association avec la commune de Samoëns, une réunion de l'alpage et de la Lanche à celui de la Corne afin de constituer un ensemble cohérent et intéressant pour les alpagistes est désormais actée suite à la décision favorable du conseil municipal de cette dernière le 3 novembre.

Une nouvelle unité pastorale va donc pouvoir être constituée, offrant ainsi de nouvelles surfaces agricoles tout en permettant de freiner le reboisement qui y est constaté ces dernières années.

D'autre part, un travail de redéfinition des conditions d'exploitation de l'alpage de la Vieille est en cours en vue de permettre à terme d'engager un programme de modernisation des bâtiments qui y sont présents. Il s'agit toutefois d'un sujet délicat du fait de l'opposition de l'ancien exploitant. Les discussions se poursuivent en vue de trouver un équilibre entre les intérêts des parties.



L'opération Ski pour tous revient



La commune de Morillon renouvelle l'opération Ski pour tous pour la prochaine saison d'hiver. Ouverte aux enfants de 3 à 17 ans, l'opération consiste en la fourniture de forfaits et de cours de ski et de surf dispensés par l'ESF à des tarifs avantageux en fonction du quotient familial. Avis aux familles Morillonaises, la campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 22 novembre prochain. Les informations utiles pour les inscriptions sont à retrouver sur le site Internet de la commune.

Êtes-vous bien inscrit sur la liste électorale ?



En prévision des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 6 février 2026. Nous vous invitons à vérifier votre situation électorale en ligne, sur le répertoire électoral unique, ou en mairie. Pour rappel, l'inscription sur la liste électorale de votre commune peut se faire en ligne (www.service-public.gouv.fr) ou en mairie.

Un point sur les procédures d'évolution du Plan local d'urbanisme

L'enquête publique conjointe sur la déclaration de projet n° 2 portant mise en compatibilité du PLU sur le secteur « Les Mollards » et sur la révision allégée n° 3 concernant le secteur « Verney d'en bas » est ouverte jusqu'au 28 novembre. Des permanences du commissaire enquêteur ont été programmées le 15 novembre et le 28 novembre. Le dossier et le registre sont disponibles en mairie et accessibles sur la plateforme dématérialisée. S'agissant de la procédure de modification simplifiée n° 1, le dossier accompagné d'un registre destiné à recueillir les observations seront mis à disposition du public en mairie et sur la plateforme du 5 décembre au 5 janvier. Toutes les informations utiles sont à retrouver sur le site Internet de la commune.

Pour rester informé sur ce qu'il se passe sur votre commune, abonnez-vous à la page de Morillon sur PanneauPocket
Vous pouvez accéder directement à la page de téléchargement de l'application en flashant le QR code ci-dessous

